FICHE MÉTIER

version du 13/11/2026

Couturier (H/F)

Les nouvelles collections, les nouvelles tendances, les nouveaux styles… Voici une terminologie que tout un chacun associe au monde de la couture et de la mode.

Si ce domaine t'intéresse et que tu aimes coudre et concevoir, le métier de couturier s'offre à toi.

En tant que couturier, ton travail consistera à réaliser des vêtements pour dames. Pour ce faire, tu devras t'inspirer des tendances de la mode, le tout en utilisant des tissus naturels, des tissus synthétiques, des fourrures ou du cuir, ainsi que de nombreux accessoires « tendance ».

Les nouvelles confections ainsi que les retouches exigent une perception individuelle du client et une coupe très exactement calculée. Tu devras donc coudre à la main ou à la machine, repasser et ajuster les vêtements aux mesures de tes clientes. De la même manière, c'est à toi que sera confié le soin de l'achat des tissus.

En plus des techniques et capacités que tu auras apprises, tu pourras, si tu es doté d'un esprit créatif, penser à devenir créateur de mode. En effet, le couturier peut donner une nouvelle forme à ses propres idées et créations, et parvenir ainsi à une nouvelle mode. C'est bien là que réside la force de la couture sur mesure, se distinguant très nettement de la production en série, qui ne saura d'ailleurs certainement jamais écarter la couture sur mesure.

Dans ton atelier de couture, tu pourras travailler avec des machines spéciales et spécifiques qui te permettront d'obtenir un travail moderne et rationnel. La participation à des grandes campagnes de promotion, à des défilés de mode, à des séminaires, à des cours de formation continue ou de coupe seront pour toi des facteurs et des conditions de perfectionnement et de réussite dans le métier de couturier.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Couturier (H/F)

- Choisir et acheter des tissus
- Créer et dessiner des modèles
- Réaliser et découper des patrons
- Coudre des vêtements à la main ou à la machine
- Créer, transformer et réparer des chapeaux
- Confectionner et réparer des pelleteries
- Garder et entretenir des fourrures
- Créer, réparer, transformer et entretenir des chaussures, à l'exception des chaussures orthopédiques
- Confectionner et réparer des articles de maroquinerie

QUALITÉS ET PROFIL

- Savoir maîtriser le dessin des croquis
- Connaître les techniques relatives aux matières utilisées (tissus, cuirs, fourrures)
- Maîtriser les règles du calcul mathématique
- Suivre et connaître les tendances de la mode
- Avoir le sens de la combinaison des couleurs
- Savoir se mettre à la place d'autrui
- Disposer d'une bonne habileté manuelle
- Avoir le contact aisé
- Savoir faire preuve de distinction et d'élégance
- Être à l'écoute des gens et d'une politesse irréprochable

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Couturier (H/F)

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier sont une 9e pratique réussie et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Couturier (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	787.18 €
2ème année:	918.36 €
3ème année:	1246.36 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu